

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de la CGT

Cet avis fait suite à l'avis *Fracture et Transitions* dont les travaux engagés au sortir de la crise majeure des Gilets jaunes et du Grand débat national en analysaient les ressorts et les premiers enseignements.

Engagés début novembre dans une France marquée par un mouvement social d'envergure qui s'opposait à la réforme des retraites, les travaux ont exprimé la conscience de l'urgente nécessité d'apporter des réponses fortes à la crise « multidimensionnelle » que traverse notre pays. « Panne de l'ascenseur social », « aggravation des inégalités », « rupture du pacte de solidarité » en ont été les questions centrales.

La commission temporaire a expérimenté de nouvelles modalités de travail avec un groupe d'une trentaine de citoyennes et citoyens tirés au sort. Cela a permis de renforcer les échanges et de franchir une nouvelle étape dans la rédaction conjointe de leurs textes respectifs selon un plan unique, et dans une volonté très fédératrice d'un récit partagé que seul le manque de temps a empêché de concrétiser.

La crise sanitaire est venue perturber le déroulement du travail et retarder ses conclusions, mais la gravité de cette nouvelle étape de la crise sociale et démocratique a rendu incontournables certains sujets sensibles, que la CGT craignait de voir écartés ou faire l'objet de *dissensus*.

Les thèmes de la saisine recouvrent ceux de plusieurs sections du CESE. C'était en soi un défi et il serait bienvenu d'effectuer un retour d'expérience sur la capacité d'une commission temporaire à embrasser autant de sujets transverses.

Nous n'en apprécions que plus la qualité des diagnostics posés sur plusieurs des thèmes, particulièrement la fiscalité, l'éducation dès la prime enfance, ou la formation professionnelle ... Tous les déterminismes sociaux qui découlent des inégalités de revenus et de patrimoine et se poursuivent par les inégalités d'accès aux droits fondamentaux (éducation, travail, santé, logement, culture, etc.) sont bien identifiés dans l'avis. Il traite également de nos modes de production et de consommation, de la réponse aux besoins sociaux et de la possibilité de créer des richesses autrement.

La CGT partage la plupart des préconisations qui en découlent, pragmatiques et orientées vers la résorption de ces inégalités, même si certaines auraient gagné à être plus opérationnelles. Nous approuvons à ce propos le changement de titre qui invite à l'engagement et à l'action.

Nous regrettons en revanche l'impasse sur la réforme des retraites, qui pourrait revenir à l'ordre du jour de l'agenda social, ou le débat inabouti sur le bien-fondé de contreparties au regard des solidarités. La CGT considère que c'est à partir des besoins qu'il faut créer des droits, c'est le fondement et la clé de voûte de notre protection sociale. L'avis aurait également pu aller plus loin sur la démocratie, notamment au travail, en s'appuyant sur le droit d'intervention des salariés dans les choix de gestion des entreprises.

La CGT a voté cet avis.